

## SITE DU MONASTÈRE PRINCIPAL DE SAINT-MARON

PAR

LE PÈRE PIERRE DAOUL

Les faits suivants nous permettent de déterminer avec certitude le site du monastère principal de Saint-Marôn, berceau de l'Église Maronite.

### I

Ce monastère se trouvait dans la Syrie seconde; ceci est prouvé par quatre documents:

a) Lettre adressée par les moines de la Syrie seconde au Pape Hormisdas en 517. Cette lettre décrit les horreurs de la persécution déchaînée par Sévère patriarche d'Antioche et les ennemis du Concile de Chalcédoine contre la portion de la population fidèle au Concile. Un des épisodes de cette persécution fut le massacre de 350 moines Chalcédoniens. La lettre est adressée par les monastères de la Syrie seconde et commence ainsi: « Sanctissimo et Beatissimo universoe orbis terroe patriarche Hormisdoe, continenti sedem Principis Apostolorum Petri, deprecatio et supplicatio minimorum archimandritarum et ceterorum monachorum Secundoe Syrioe Provinciae. »

Elle porte 210 signatures. Le premier signataire est le supérieur du couvent de Saint-Marôn qui l'a signée ainsi: « Alexander presbyter et archimandrita sancti maronis. »

Suivent les signatures de 25 supérieurs de couvents (archimandrites), 152 prêtres, et trente-trois diacres.

(MANSI, *Collectio Conciliorum*, t. VIII, col. 425 et suiv.).

b) Lettre adressée à l'empereur Justinien par les représentants des couvents de Constantinople, de Jérusalem, du Sinaï et de la Syrie seconde, participant au synode réuni à Constantinople en 536. Cette lettre commence ainsi: « Potentissimo Justiniano

Augusto. Supplicatio et deprecatio mariani Monachi et archimandritae monasterii Beati Dalmatii, ac primatis venerabilium monasteriorum urbis regioe, et ipsius archimandritarum, necnon archimandritarum et monachorum Hierosolymitanorum, et Sancti montis Sinai, ac Secundae Syrioe in ipsa synode congregatorum... »

Le représentant du couvent de Saint-Maron l'a signée ainsi :

« Paulus Dei miseratione diaconus et legatus venerabilis monasterii Beati maronis principalis venerabilium monasteriorum secundae Syrioe, missus huc ab omnibus venerabilibus archimandritis et monachis ipsius regionis ad vestram pietatem cum supplicationibus ipsis quas obtulerunt contra suprascriptos haereticos acephalos, faciens pro omnibus praedictis et archimandritis et monachis supplicavi, subscripsi et obtuli. »

(Mansi *o.c.*, col. 885-889).

c) Lettre adressée au Pape Agapet par les représentants des mêmes couvents réunis au sus-dit synode de Constantinople. Le légat du Couvent de Saint-Maron l'a signée ainsi : « Paulus monachus et legatus monasterii Beati maronis Secundae Syrioe, subscripsi. »

(Mansi, *o.c.*, col. 896-912).

d) Lettre adressée à Justinien par les moines de Palestine et de la Syrie Seconde demandant la condamnation de Sévère d'Antioche, Pierre d'Apamée et Zoara. Le représentant du couvent de Saint-Maron la signe ainsi : /

« Paulus Dei misericordia monachus et legatus monasterii Beati Maronis primatis omnium venerabilium monasteriorum 2ndoe Syrioe faciens sermonem pro omnibus archimandritis et monachis ipsius 2ndoe Syrioe subscripsi ».

(Mansi, *o.c.*, col. 1021).

## II

Le Monastère se trouvait dans le diocèse d'Apamée.

La Syrie seconde se divisait aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles en 9 diocèses : celui d'Apamée, de Séleucie du Belos (Jisr-ech-Choghour), d'Epiphania (Hama), d'Arethuse (al-Roston), de Maryamine, de Raphanie, de Larissa (Scidjar), de Baniyas et d'un neuvième diocèse dont nous n'avons pu déterminer le nom.

Or le couvent principal de Saint-Maron se trouvait dans le diocèse d'Apamée même, la capitale de la province. Ceci est prouvé par deux documents :

a) Une lettre adressée par « les moines du territoire d'Apamée » à leurs évêques au sujet des crimes de Pierre, évêque d'Apamée et du massacre des 350 moines. La lettre se présente ainsi: « *Libellus monachorum territorii Apamiarum ad proprios episcopos de sceleribus Pétri.* »

Le premier signataire est le supérieur du Couvent de Saint-Marion:

« Alexander presbyter et Archimandrita monasterii Beati Maronis, porrexi prodictos libellos et subscripsi manu mea », suivent les signatures de 17 archimandrites.

(MANSI, *o.c.*, col. 1129 et suiv.).

b) NAU, dans « opuscles maronites » publie une lettre adressée par les monophysites aux « moines de Beit-Marion dans le pays d'Apamée ». Un autre passage de « opuscles maronites » « situe le couvent » dans le voisinage d'Apamée en la vallée de l'Oronte.

(NAU, *opuscles maronites*, 1900, II, 22).

### III

En quel lieu précis du diocèse d'Apamée se trouvait le Couvent en question?

Deux historiens arabes, Al-Mas'oudi et Yaqout, ainsi que les traditions locales nous permettent de déterminer le site précis du couvent.

a) D'après « le livre de l'avertissement » (*al-Tanbih*) d'Al-Mas'oudi († 956), le couvent se trouvait « vers l'est de Shaizar non loin de l'Oronte ».

« وكان له (مارون) دير عظيم يعرف به شرقي شيزر ذو بنيان عظيم حوله أكثر من ثلاثمائة صومعة فيها البهائم وكان فيه من آلات الذهب والفضة والجوهر شيء عظيم فخرّب هذا الدير وبنا حوله من الصوامع يتوارى الفتن من الأعراب بحيث السلطان . وهو يقرب من نهر الأرنط نهر حمص وانطاكية » (المسعودي : كتاب التنبيه والإشراف طبعة 1894 de Goeje من 1353-1354)

« Et à Maron était un couvent portant son nom à l'est de Shaizar, monument de grandes dimensions, entouré de trois cents cellules habitées par les moines. Il contenait grandes quantités d'objets d'or, d'argent et de pierres précieuses. Ce couvent tomba en ruines avec les cellules qui l'entouraient à cause des multiples agitations des arabes et de l'iniquité du prince.

Il se trouve dans le voisinage de l'Oronte, fleuve d'Émèse et d'Antioche ».

Nous possédons donc déjà trois indications précises sur le site du monastère:

1. Il se trouvait dans le diocèse d'Apamea.
2. Il se trouvait vers l'est de Shaizar.
3. Il se trouvait non loin de l'Oronte.

6) Yaqout (1179-1229) mentionne deux fois le couvent de Maron l'appelant « Deir Mourran ». Dans le langage dialectal nous disons en effet « mourani » (Maronite) et non « Maroni ».

Yaqout mentionne une première fois le couvent de Maron quand il dit que de son temps l'on visitait le tombeau du Khalife Omar Ben Abdel-Aziz, situé sur une colline nommée « Deir Mourran », donnant sur Kafartab (Yaqout, *mu'jam al-Buldân* ou dictionnaire géographique. édition Sadier, Beyrouth, 1956, Vol. I, p. 696).

Yaqout mentionne une seconde fois le couvent de Maron dans l'article « Deir » de son dictionnaire, lorsqu'il le décrit ainsi:

« ودير مرّان يُنسب : عن أصل الشرف على كفارتاب قرب النخلة يزعمون أنه فيه قبر عمر بن عبد العزيز وهو مشهور بذلك يزور إلى الآن ( يلقون معجم البلدان طبعة صادر بيروت ١٩٥٦ )  
تجديد الثاني ص ٥٣٣ : ٥٣٤ »

« Et Deir Morran: sur la montagne donnant sur Kafartab près de Ma'arrat. On prétend que s'y trouve le tombeau de 'Omar Ben Abdel Aziz. Il est rendu célèbre à cause de cela et est visité jusqu'à maintenant. »

Yaqout lie donc entre le couvent de Maron et deux localités bien connues de nos jours.

Il lie d'une part entre le couvent et le tombeau du Khalife 'Omar Ben Abdel-Aziz, et d'autre part entre le couvent et la ville de Kafartab.

Or le tombeau du Khalife Omar est bien connu aujourd'hui. Il se trouve au village appelé « Deir el-Sharqi » (couvent de l'est) à quelques kilomètres au Sud de Maarret en-Noman. J'ai visité ce tombeau avec le directeur adjoint du musée de Hama, M. Kamel Shebadé.

Et l'emplacement de l'ancienne Kafartab est bien connu. Il est à 4 Km.N.O. de Khan Cheikhoun. Sauvaget prétend que Kafartab est Khan Cheikhoun lui-même (SAUVAGET, *La poste aux chevaux dans l'empire des Mamlouks*, Paris 1941, p. 90). Cependant les autres historiens et archéologues sont unanimes à placer Kafartab à la distance sus-mentionnée au N.O. de Khan Cheikhoun.

Il faut donc chercher l'emplacement de l'ancien couvent de Saint-Marion dans la région située entre Kafartab au sud et le tombeau de Omar Ben Abdel-Aziz au nord.

Or, précisément dans cette région même, à 5 km. au N. de Kafartab et à presque 10 km. au S.O. du tombeau du Khalife Omar, se trouve une colline couverte de ruines appelée par la population locale « Khirbet Meron » (ruines de Marion). Le site est aussi appelé de la sorte dans les registres du cadastre syrien, et il figure sur la carte dessinée et imprimée par le service géographique des Forces Françaises du Levant en avril 1945 (section Maarret en-Naamane, échelle 1:50.000).

Les restes de ruines attestent l'existence d'un ancien couvent très vaste. En faisant l'enquête locale j'ai constaté les faits suivants :

1. L'existence de plusieurs tombeaux de diverses dimensions.
2. L'existence de nombreux puits, dont les uns sont de grandes dimensions.
3. L'existence de portions de murs et de restes de constructions sur une vaste étendue de terrain.
4. L'existence dans la maison du Moukhtar du village voisin appelé Hish, de deux chapiteaux sculptés trouvés à Khirbet Meron.
5. L'existence dans la maison de Sayed 'Ali à Hish de deux chapiteaux non sculptés trouvés, dit-on, à Khirbet Meron.
6. Les gens du village nous ont affirmé que des centaines de ces chapiteaux furent extraits de Khirbet Meron et vendus.
7. D'après les gens du susdit village plusieurs de leurs maisons et des villages voisins ont été construites avec des pierres de Khirbet Meron.
8. Les gens du village nous ont montré environ 500 pierres entassées au N. du village et destinées à être employées dans les constructions. Elles ont été amenées de Khirbet Meron.

Il est donc permis de conclure que Khirbet Meron est l'emplacement du Couvent principal de Saint-Marion.

A travers mille ans de destruction farouche et acharnée, son nom est parvenu jusqu'à nous, âprement attaché au terrain et profondément enraciné dans les traditions locales car « leurs noms vivent durant tous les siècles » (Eccl. 44, 14).